

MONSIEUR COMBES

(Semaine religieuse de Poitiers).

QN lit dans l'*Express du Midi* : Après avoir conquis ses grades universitaires, soit au collège ecclésiastique de Pons, soit à l'école non moins ecclésiastique des Carmes, l'abbé Combes se sépara de ses premiers maîtres, suivit les cours de la Faculté de Médecine, et, devenu praticien, se vit assez promptement dans une situation aisée.

L'économe d'une des maisons où le jeune Combes avait été si paternellement accueilli, revisant alors ses comptes, s'aperçut que le docteur redevait à sa caisse une somme rondelette.

Il lui demanda de s'acquitter. Mais déjà l'ex-abbé cultivait cette indépendance de cœur qui, la politique aidant, devait le mener loin.

Il répondit par une lettre menaçante, avertissant son correspondant qu'en cas de réclamation nouvelle, une campagne violente allait être ouverte contre les établissements ecclésiastiques. L'économe se le tint pour dit et n'insista plus. Les frais d'études du ministre sont toujours impayés.

Estimez-vous qu'après ce trait, dont nous garantissons l'authenticité, le président du conseil fût qualifié pour tonner contre les ennemis de l'Université qui attirent la majeure partie de la clientèle de l'Etat par le bas prix de leurs pensionnats ?

Pensez-vous qu'ayant abusé de la bonne foi de ses professeurs pour se faire instruire gratis et prendre ensuite la poudre d'escampette sans recevoir les ordres, — car contrairement aux bruits répandus ces jours derniers, l'abbé Combes ne fut ni diacre, ni sous-diacre, — oui, pensez-vous qu'il ait eu bonne grâce à signer hier la suppression du traitement de vingt prêtres de la région ?